



Ontario, Québec et la conscription



DEPUIS quatre ans, on fait d'amers reproches aux Canadiens français, sur la part qu'ils ont prise, qu'ils prennent encore à la guerre. On écrit, on publie partout que nous ne faisons pas notre devoir, que nous sommes des abstentionnistes, des lâcheurs.

Mais la forme que prend cette accusation fait paraître l'intention de ceux qui la portent. C'est par comparaison qu'ils procèdent : "Les Canadiens français ne prennent pas à la guerre une aussi grande part que les Canadiens anglais; Québec ne fait pas son devoir aussi bien qu'Ontario." Ont-ils quelque souci de voir Québec apporter dans la lutte le concours que Québec doit et peut apporter ? Il n'y paraît guère, et leur secret désir, inspiré par un égoïsme qui n'a rien de patriotique, pourrait bien être que nous ne fassions pas tout notre devoir. "We do not want Québec to be too loyal", avouait naguère un de nos adversaires. En effet, ce qui importe à nos dénigreur, ce n'est pas que les Canadiens français aillent en grand nombre combattre pour l'Angleterre et pour la France, ce n'est pas qu'ils répondent avec entrain à l'appel de la mère patrie; c'est plutôt, et uniquement, qu'ils fassent moins que les Canadiens anglais, et que ceux-ci puissent être exaltés au dépens de ceux-là. Quand la France héroïque demande à tout le monde civilisé de se joindre à elle pour faire triompher la cause du droit, quand l'Angleterre appelle tous ses sujets à combattre avec les armées impériales dans sa très noble entreprise, nos adversaires d'ici semblent n'avoir qu'une préoccupation : diminuer l'effort des Canadiens français afin de faire paraître, par comparaison, leur propre concours plus considérable.

Des reproches faits avec un pareil dessein ne doivent pas nous émouvoir. Heureusement, nous pouvons et nous voulons compter sur l'esprit de justice et sur le vrai patriotisme de nos compatriotes anglais. Ceux qui nous attaquent ne forment sans doute qu'un petit groupe; mais ils font tant de bruit que leurs accusations se répandent et peuvent surprendre la bonne foi de ceux qui ne sont pas avertis.

C'est pourquoi il conviendrait, malgré le peu de cas qu'il faille en faire, d'examiner un peu sur quoi repose cette comparaison, qu'on veut faire à notre détriment, entre la participation des Canadiens français et celle des Canadiens anglais à la grande guerre.

Or, pour faire cette comparaison, c'est généralement Québec et Ontario qu'on met en regard. Soit ! cela n'est pas tout à fait juste; car les Canadiens français qui se sont enrôlés dans l'Ontario et dans les autres provinces sont nombreux, tandis que Québec n'a compté que bien peu de recrues anglaises. Mais

passons ; cette circonstance serait à notre avantage; omettons-là.

De plus, il faudrait tenir compte des Anglais d'Angleterre qui se sont enrôlés dans Ontario et qui sont comptés comme Canadiens anglais. En 1916, 60% des enrôlés étaient des *british born*—(Voir : Débats de la Chambre des Communes, 25 janvier 1917)—Cela veut dire que, là où Ontario compte 100 soldats, on ne devrait lui en accorder que 40. Mais ceci serait encore à notre avantage: omettons-le.

Dans ces conditions, comment établir la comparaison ?

On peut distinguer, dans la levée de l'armée canadienne, trois phases distinctes :

1o la période d'enrôlement volontaire, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé depuis le début de la guerre jusqu'à la mise en vigueur de la loi du Service Militaire de 1917.

2o la période du recrutement sous l'empire de la loi de conscription sélective, telle qu'édictée d'abord, avec ses causes d'exemptions, son système de tribunaux, etc.;

3o la période du recrutement en vertu de la même loi modifiée par des arrêtés en conseil, c'est-à-dire depuis l'annulation des exemptions pour les jeunes gens de 20 à 23 ans et les appels au Juge central de presque toutes les autres.

Sur la 1ère période, il est étrange de le constater, on n'a pas de chiffres certains. Combien de volontaires Québec a-t-il fournis ? Quelqu'un a voulu prétendre qu'il n'y avait, avant l'arrivée des troupes recrutées en 1917, que 4000 Canadiens français au front; c'était parfaitement ridicule. Le 5 avril 1918, des députés affirmèrent à la Chambre des Communes qu'il y en avait certainement 25,000, et plutôt 50,000; et personne n'osa contredire ces chiffres. (Débats, 1918, p. 464 et 486). Il reste que, sur cette première période, on n'a rien de défini. Il y aurait cependant beaucoup à dire pour montrer que le volontariat a donné dans Québec les seuls résultats qu'on pouvait en attendre dans les circonstances où notre peuple s'est trouvé. Ce serait une triste histoire, dont on n'a pu encore que raconter quelques traits; quand elle s'écrira toute, elle mettra sur certaines épaules de lourdes responsabilités, mais elle laissera intacte la réputation du peuple canadien-français.

Sur la troisième période, on ne saurait donner aucun chiffre : l'enrôlement se poursuit actuellement. Il est cependant permis de rappeler les éloges que les personnages les plus autorisés ont faits de notre Province: Québec serait, dans ce mouvement nouveau, à la tête.